



# EuropaLoire



Mouvement Européen Loire

## Edito

Nous avons choisi pour ce premier numéro de l'année de vous parler de la Moldavie, petit pays mal connu et pourtant au cœur des enjeux géopolitiques actuels de notre continent comme nous l'explique Christian Daudel, consul de Moldavie basé à St Etienne. Vous découvrirez aussi l'engagement d'Elena Robu journaliste moldave présidente de l'association stéphanoise AGER dont l'objectif est de créer des liens d'amitiés entre la France, la Moldavie et la Roumanie et son action en faveur des réfugiés ukrainiens, Ces témoignages sont complétés par un éclairage rapide sur les institutions et l'histoire moldaves et quelques conseils de lectures.

Vous découvrirez également dans ce numéro l'aventure des 3 étudiants qui défendront les couleurs de la faculté de Droit de St Etienne dans le cadre du prestigieux concours européen René Cassin dédié aux Droits de l'Homme.

2023 va voir se mettre en place les applications des décisions importantes prises par l'UE dans le cadre de son nouveau programme d'actions. C'est le cas de la boussole numérique dont Pierre Mandon vous présente les enjeux. Bien d'autres mesures verront leurs premières mises en œuvre notamment sur le plan économique et environnemental.

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine et la crise de l'énergie. Ce fut l'occasion pour l'Union européenne d'une nouvelle prise de conscience de ses fragilités mais aussi de sa force lorsque les Etats membres décident de présenter un front commun face aux crises.

Souhaitons pour 2023 qu'Etats et citoyens, prenant la mesure des défis économiques, sociaux, environnementaux, démocratiques et de défense, comprennent la nécessité d'être solidaires et unis pour y faire face et contribuent chacun à leur niveau à la construction d'une Europe forte, fidèle à ses valeurs et unissant les peuples qui la compose.

Le Mouvement Européen Loire vous présente ses meilleurs vœux pour 2023 !

Marthe-Claire PORTRAN



L'édito	1
Taxation multinationales	1
Entretien avec le consul de Moldavie	1-2
Association AGER	3
Histoire moldave	4
Le Général Berthelot	4
Institutions moldaves	5
Nouveau Président du MEF	5
Régulation du numérique	6
Concours Cassin	7
Soutien à rénovation énergétique	8
Suggestions de lecture	8

## La Moldavie : Nouveau carrefour de la diplomatie ?

Rencontrer le Consul honoraire de Moldavie, le Professeur Christian Daudel, est passionnant tant ce géographe de formation est devenu un spécialiste de la géopolitique capable de disserter sur la tectonique des rapports de force dans le monde. S'il a commencé sa carrière comme instituteur, Christian Daudel a construit une carrière atypique le conduisant tantôt à conseiller l'ancien ministre de la Défense Jean-Pierre Chevènement, tantôt à enseigner ici ou ailleurs pour finir sa carrière à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne.

Ce sont d'ailleurs ses anciens étudiants moldaves qui l'ont encouragé à briguer et à exercer ce mandat de Consul

Christian Daudel, Consul de Moldavie en poste à Saint-Etienne, a bien voulu accorder un long entretien à MC Portran et D. Imbert-Magand. L'occasion de faire le point sur l'activité consulaire mais aussi d'en savoir plus sur ce pays charnière entre l'Est et l'Ouest

honoraire pour la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2014. S'il fait partie de la soixantaine de membres du corps consulaire en poste dans notre région, il est l'un des très rares à avoir résisté à l'attrait de la métropole

lyonnaise pour rester en poste à Saint-Etienne.

A la différence d'un Consulat général, le Consul honoraire n'exerce pas d'attributions administratives. Inutile donc de quémander par exemple un certificat de naissance si vous êtes né en Moldavie ou de solliciter un visa pour voyager en Moldavie. Il faudra pour cela aller à Paris ou à Nice. En revanche, sa mission est essentielle pour faire connaître ce pays dont Christian Daudel nous dit qu'il fût le carrefour des empires à l'époque napoléonienne pour devenir aujourd'hui le carrefour des diplomaties. La Moldavie est en effet aux confins de notre Union Européenne et

### Taxation à 15 % des multinationales

Le Conseil européen vient d'approuver le projet de taxation des bénéficiaires des multinationales à hauteur de 15%.

Résultat d'un accord porté par l'OCDE et conclu par 137 États en 2020, il entrera en vigueur dans l'UE le 31 décembre 2023.

Cette mesure a pour objectif de limiter l'évasion fiscale des multinationales et de générer chaque année environ 150 milliards de dollars de recettes fiscales supplémentaires.

[Cliquez ici pour + d'info !](#)

## La Moldavie : Nouveau carrefour de la diplomatie ?

de la sphère d'influence russe mais c'est aussi une plateforme stratégique dans l'aire de la mer noire.

Ce pays de 34 000 km<sup>2</sup>, un peu plus grand que la Belgique, compte aujourd'hui 2,7 millions d'habitants. Ils étaient 4,5 millions au moment de l'indépendance en 1991. C'est dire que la pauvreté a conduit bon nombre de moldaves à l'exil, dont une bonne partie dans l'Union Européenne, pour construire une vie meilleure et aider les familles restées au pays. En Rhône-Alpes, leur nombre est estimé à 300 environ, dont beaucoup d'étudiants. Une bonne partie est installée dans la région lyonnaise ou grenobloise. Si la Moldavie est encore très pauvre, son potentiel économique est très important, en particulier sur le plan agricole. Quant aux vins moldaves, ils n'ont rien à envier à nos vins français. C'est d'ailleurs l'une des activités importantes du Consul honoraire que d'encourager la coopération économique entre la Moldavie et la France. Christian Daudel ne manque ni d'idées, ni d'énergie en la matière et il nous rappelle les liens qu'il a tenté de tisser avec plus ou moins de bonheur entre certaines entreprises comme Desjoyaux, Casino ou encore Enerlis et la Moldavie. Il évoque également sa conviction que la SNCF pourrait jouer un rôle utile en contribuant à la création d'une nouvelle voie ferrée reliant la Roumanie, Chisinau la capitale moldave et, pourquoi pas, Odessa en Ukraine. En effet, si l'écartement des rails en Roumanie est le même qu'en France ou dans le reste de l'Union Européenne, il faut changer de train ensuite pour s'adapter à l'écartement des rails des anciens pays de la sphère soviétique. Le consul de Moldavie ne s'occupe pas seulement d'économie. Le développement de la coopération culturelle, les liens avec les associations et avec les institutions sont, parmi d'autres, des composantes non négligeables de son activité.

Et l'Europe dans tout cela ? On le sait, la Moldavie est voisine de l'Ukraine. Ce sont donc des dizaines de milliers d'Ukrainiens, notamment de la région d'Odessa, qui ont franchi la frontière pour trouver un havre de sécurité lors de l'invasion russe. Certains n'ont fait que transiter en Moldavie avant de regagner l'Ukraine ou de se réfugier dans un autre pays. D'autres sont restés en Moldavie en attendant des jours meilleurs. Tout cela a évidemment coûté très cher à un pays qui ne

dispose que d'un Produit Intérieur Brut très modeste (moins de 5.500 dollars par habitant).

La guerre en Ukraine et cet exode ont avivé les tensions entre les pro-



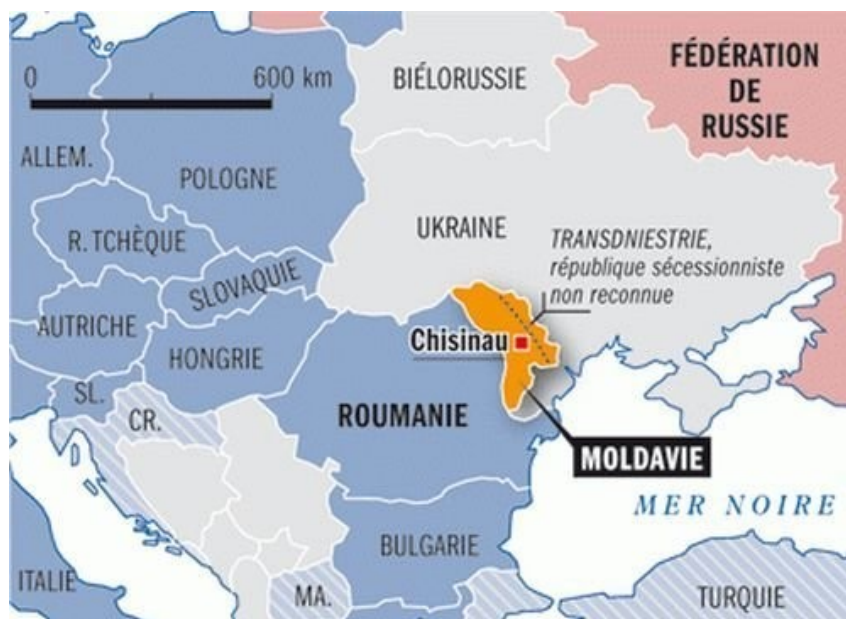
russe et ceux qui souhaitent rejoindre le camp occidental. La Moldavie est en effet restée longtemps dans l'orbite soviétique et environ 1500 soldats russes sont toujours stationnés dans la région sécessionniste de Transnistrie, au sud-est de la Moldavie.

Dans ce contexte explosif, la présidente de la République Maria Sandu, élue contre un candidat pro-russe, s'efforce d'éviter toute provocation à l'égard de Vladimir Poutine. Toute-

fois, elle n'a pas abandonné ses convictions pro-européennes. Le 3 mars, la Moldavie a déposé une candidature pour entrer dans l'Union européenne. Le statut de candidat officiel lui a été accordée en juin 2022, au même titre que l'Ukraine. Pour autant, une adhésion effective n'est pas pour demain. Selon le Consul Daudel, cela ne devrait pas se produire avant 10 ou 15 ans et sans doute sous des formes différentes de ce que l'on connaît aujourd'hui. En attendant, l'Occident, et tout particulièrement les européens sont bien décidés à aider la Moldavie. C'est ainsi qu'en novembre, plus d'une trentaine d'Etats se sont réunis à Paris pour accorder des aides à ce pays. La France s'est par exemple engagée à verser 100 millions d'aide à Chisinau.

En attendant une potentielle entrée de la Moldavie dans l'Union européenne, Monsieur le Consul continue à alimenter l'Elysée et le Quai d'Orsay de notes destinées à partager sa vision géostratégique de cette région du monde. Est-ce grâce à lui ou pour d'autres raisons ? En tout cas, il semble bien que la France s'intéresse plus que jamais à la Moldavie.

Daniel IMBERT-MAGAND



# L'association franco-moldave-roumaine **AGER**

En mars 2020, l'association AGER a lancé son portail d'actualité [www.ernews.fr](http://www.ernews.fr), un media indépendant avec un autre regard sur la France et en mettant en avant ses relations avec la Roumanie et la Moldavie.

La guerre cruelle en Ukraine a fait réagir l'association dès le début. En mars dernier, AGER a lancé une campagne de collecte de fonds pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens en Moldavie.

Dans cet esprit de solidarité, l'Association France Bénévolat Saint-Etienne Loire-Sud a décidé de soutenir les réfugiés ukrainiens de Moldavie en faisant un don de 1 000 euros. L'argent a été versé au profit de l'Association moldave « Ajuta un om », qui assurait 3 000 repas chauds par jour.

Dans un deuxième temps, c'est la délégation d'AGIRabcd de la Loire qui a décidé d'intervenir avec un don de 2000 euros pour soutenir les réfugiés ukrainiens de Moldavie.

Sur les 2000 euros, 1500 euros ont été dirigés, sous forme de bons d'achat, vers les réfugiés ukrainiens hébergés à Străseni. Une action de distribution de bons d'achat à plus de 90 Ukrainiens y a été organisée en présence de la présidente de l'Association AGER, Elena Robu et la Maire, Valentina Casian.

Yulia Horobchenko l'une des ukrainiennes, venue d'Ukraine, région d'Odessa, Belgorod-Dnestrovsk avec son fils de 5 ans et sa fille de 6 ans, témoigne: « Emotionnellement, c'est difficile de penser qu'il y a une guerre dans ton pays ! Je ne peux m'empêcher de dire un grand merci au peuple de Moldavie. Il nous soutient du point de vue moral et émotionnel. Peu importe où nous allons, s'ils comprennent que nous venons d'Ukraine, ils nous expriment leur soutien en nous demandant si nous avons besoin d'aide. Ils sont généreux. Merci à eux... ».

600 euros (500 euros l'Association AGIRabcd + 100 euros de la part des personnes physiques) ont été versés à l'association The Moldova Project (Projet Moldavie), qui organise chaque semaine diverses activités pour au moins 1 000 réfugiés d'Ukraine. Avec ce montant, l'Association a pu acheter des jeux qui sont utilisés dans les activités d'art-thérapie.

Ces gestes de solidarité ont été beaucoup appréciés par les amis de Moldavie. Ils sont une illustration de

**Créée en 2019 par la journaliste Elena Robu, l'association a pour objectif de tisser des liens d'amitié et de coopération entre la France, la Moldavie et la Roumanie.**

des réfugiés ukrainiens, la région séparatiste transnistrienne, l'autonomie gagaouze... Le public reconnaissait que jusqu'au début de la guerre en Ukraine, il ne savait pas grand-chose sur la République de Moldavie, y compris sa localisation.



Elena Robu, présidente de l'Association AGER de Saint-Etienne // photo ER NEWS // 03/09/2022

la générosité de de la société française.

Comptant 2,6 millions d'habitants, la Moldavie a été submergée, dès le début de la guerre en Ukraine, par le nombre massif de réfugiés ukrainiens.

Elle en a accueilli plus de 100 000 dont 50 000 enfants : sa population s'est ainsi vue augmenter de 4 % en quelques semaines.

La Moldavie est le plus pauvre pays de l'Europe (SMIC à 175 euros avec des prix comparables avec ceux des autres pays européens). Elle ne dispose pas des moyens nécessaires pour être en mesure de gérer cette situation dans le respect des droits humains fondamentaux.

L'association franco-moldo-roumaine AGER de Saint-Etienne a participé avec un stand présentant la culture et les traditions de la République de Moldavie au week-end de la vie associative, organisé par la Ville de Saint-Etienne. Les visiteurs ont pu s'informer sur la situation en République de Moldavie, notamment dans le contexte de la guerre en Ukraine.

Les questions étaient diverses, et portaient sur la géographie, l'histoire, la culture, les traditions, la langue parlée, la religion, la situation

Personnellement, j'ai expliqué aux Français et aux visiteurs de l'événement que nous parlions roumain, qu'il n'y a pas de langue moldave, qu'après la Seconde Guerre mondiale nous étions occupés par les Russes et faisons partie de l'URSS, que la République de Moldavie en ses frontières actuelles est un Etat artificiel créé à la suite des ententes entre Hitler et Staline. Je leur ai montré sur la carte jusqu'où s'étendait la Moldavie de notre prince Etienne le Grand. C'est une histoire compliquée qu'a traversé le peuple roumain, un passé douloureux, mais il est de notre devoir de l'expliquer correctement aux habitants des pays d'accueil.

L'association AGER cherche à établir des partenariats, notamment avec d'autres associations œuvrant dans le domaine de la solidarité, du développement durable, de l'alimentation, de la culture. Les personnes intéressées à nous rejoindre et participer au développement de l'amitié franco-moldave-roumaine, peuvent nous contacter à l'adresse e-mail :

[assoager.france@gmail.com](mailto:assoager.france@gmail.com)

**Elena ROBU**

Présidente de l'association AGER

## Un peu d'histoire moldave...

La principauté de Moldavie (1359-1812) a couvert un territoire partagé aujourd'hui entre la Moldavie actuelle, la Roumanie et l'Ukraine. D'abord souveraine, elle devint ensuite vassale de la Pologne puis de l'empire ottoman.

Par le traité de Bucarest (1812) la moitié de la Moldavie devient une province de l'Empire russe sous le nom de Bessarabie. Les autorités impériales russes interdisent progressivement l'usage de la « langue moldave » (nom russe du roumain parlé par les Moldaves). A l'issue de la guerre de Crimée en 1856 la Russie perd la Moldavie qui est alors réunie à la Valachie pour former la Roumanie mais elle parvient à la récupérer en 1878.

Pendant la Première Guerre mondiale, le soviet Moldave proclame l'indépendance de la République démocratique de Moldavie avec l'aide d'une division roumaine épaulée par la mission française commandée par le général Berthelot, puis vote le rattachement à la Roumanie. Le gouvernement soviétique ne reconnaît pas cette union et organise sur le territoire de l'actuelle Transnistrie une République autonome socialiste soviétique de Moldavie essentiellement peuplée de Russes.

Dès 1941 la région est occupée par les forces roumaines, alliées à l'Allemagne. En août 1944, les Soviétiques reconquièrent la Transnistrie ainsi que la Bessarabie (actuelle Moldavie). Ils imposent la transcription du roumain (appelé moldave par les autorités) en caractères cyrilliques; le russe constitue la langue de l'Administration, de la justice, de l'Église et de l'enseignement supérieur.

Staline organise des déplacements de population (déportation de Moldaves en Sibérie, immigration massive de Russes, d'Ukrainiens et de Biélorusses), et le développement du

secteur industriel exclusivement en Transnistrie russophone le reste du pays demeurant agricole. La Bessarabie sera pour l'URSS un grenier agricole et la principale région viticole soviétique.

À la fin de 1988, divers mouvements autonomistes ou séparatistes apparaissent en Moldavie qui tous réclament l'autonomie politique et économique, ainsi que la restauration du moldave (avec l'alphabet latin). Une partie de l'opinion souhaite le rattachement à la Roumanie

A la chute de l'empire soviétique la Moldavie déclare son indépendance le 27 août 1991, et proclame le Moldave comme langue officielle.

### L'autonomie de la Gagaouzie et la sécession de la Transnistrie

En août 1990, les Gagaouzes, des turcophones de confession orthodoxe concentrés dans le sud du pays dont ils représentent 3,5% de la population, proclament la République de Gagaouzie autour de la ville de Komrat.

En Transnistrie, la population russo-phonie s'oppose, dès 1989, à l'adoption de la langue moldave à graphie latine comme langue officielle, et réclame son autonomie. A l'occasion d'un référendum le 1<sup>er</sup> décembre 1991, elle se prononce pour l'indépendance de son territoire, vote non reconnu par les instances internationales. Aujourd'hui les négociations avec la Transnistrie, soutenue économiquement et militairement par la Russie sont dans l'impasse.

De cette histoire mouvementée résulte un pays tiraillé avec des populations aux identités et aux aspirations différentes. Après avoir traversé plusieurs crises politiques la Moldavie se tourne aujourd'hui vers l'Union Européenne.



Marthe-Claire PORTRAN



Armoiries et drapeau de la Moldavie

### Moldavie ou Roumanie ?



A titre de comparaison voici les armoiries et le drapeau de la Roumanie.

La langue moldave est l'enjeu d'une lutte politique en Moldavie, les roumanophones l'utilisant pour affirmer leur identité face à la russification, et les russophones pour affirmer l'identité locale de la Moldavie face aux partisans d'une union avec la Roumanie.

## Le général Berthelot, forézien et héros en Roumanie.

Né à Feurs en 1861, le général Henri Mathias Berthelot a été admis à l'École de St Cyr après avoir suivi des études secondaires à Lyon. Il fut nommé en octobre 1916 à la tête d'une mission militaire française en Roumanie pour réorganiser l'armée roumaine en grande difficulté face à l'Allemagne en Moldavie. Il est envoyé à nouveau en mission en 1918 notamment pour contenir la pression soviétique en Bessarabie. Il rentre triomphalement à Bucarest le 1<sup>er</sup> décembre 1918 avec le roi Ferdinand 1<sup>er</sup> de Roumanie. En reconnaissance la Roumanie le fait citoyen d'honneur. Son souvenir est également honoré avec une rue de Bucarest et même un village qui portent son nom. Décédé le 27 janvier 1931, il est enterré à Nervieux lieu de sa résidence familiale.

## Les institutions moldaves

Le 23 juin 2022, le Conseil européen a accordé à la Moldavie le statut de pays candidat à l'Union européenne. Dans ce contexte, les dirigeants de l'UE ont invité la Commission européenne à rendre compte au Conseil du respect des conditions énoncées dans l'avis de la Commission sur la demande d'adhésion de la Moldavie. Le gouvernement moldave a quant à lui montré sa volonté de poursuivre une coopération étroite avec l'UE et de procéder à la mise en œuvre des accords existants. Cette actualité nous pousse donc à nous intéresser aux institutions moldaves.

Petit Etat de 4,3 millions d'habitants enclavé entre l'Ukraine et la Roumanie, la Moldavie reste encore largement méconnue. Issue de l'éclatement de l'Union soviétique, et indépendante depuis le 27 août 1991, la Moldavie est un pays jeune, et ses institutions sont en proie à des crises institutionnelles majeures, notamment en 2019.

Intéressons nous, donc, aux institutions de ce pays de 2,5 millions d'habitants. La Moldavie est une République parlementaire. Sa constitution a été adoptée le **28 juillet 1994**.

### La Moldavie est une jeune République parlementaire

Sur le plan exécutif, le chef de l'Etat est le Président de la République, et jusqu'en 2016, il était élu par le Parlement. Depuis 2016, il est élu au suffrage universel direct pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois consécutivement. La Présidente actuelle est **Maia Sandu, élue le 24 décembre 2020**.

Le chef du gouvernement est quant à lui le Premier ministre, nommé par le Président de la République. Il s'agit de **Natalia Gavrilita**, depuis le 6 août 2021. Après sa nomination, le Premier ministre doit recueillir un vote de confiance auprès du Parlement. Les autres membres du gouvernement sont nommés par le Premier ministre et sont également soumis à l'approbation du Parlement.

Sur le plan législatif, le Parlement est monocaméral et composé de 101 membres, élus pour un mandat de quatre ans au scrutin proportionnel.

Les pouvoirs exécutif et législatif disposent de moyens d'actions réci-

proques : le Président de la République peut dissoudre le Parlement, et le Gouvernement doit démissionner si une motion de censure est adoptée par le Parlement.

Le pouvoir judiciaire est en principe indépendant des pouvoirs exécutif et législatif.

L'élection de l'actuelle Présidente de la République moldave en 2020 a suscité d'importantes attentes, après plusieurs années de gangrène oligarchique. Maia Sandu s'est notamment engagé à réformer le pays en faveur de l'Etat de droit et de la lutte contre la corruption, prévues par l'accord d'association signé avec l'Union européenne en 2014. Ces objectifs qui ont été par ailleurs renouvelés par la candidature à l'adhésion de l'UE.

### Sedayet MAYACI

Étudiante en Droit (M1 DIEC)

Jeunes européens



## Hervé Moritz nouveau président du Mouvement Européen France

Hervé Moritz a été élu Président du Mouvement Européen France lors de l'Assemblée générale du 10 décembre 2022 avec 57 % des suffrages. Diplômé de l'Université de Strasbourg où il est Doctorant-salarié à l'Université de Strasbourg et où il enseigne l'histoire des relations internationales à Sciences Po.

Hervé Moritz a rejoint le Mouvement Européen en 2011. Il s'est d'abord engagé au sein des Jeunes Européens - Strasbourg en tant que bénévole, puis occupe la fonction de secrétaire général de la section locale. Il rejoint ensuite le Bureau national des Jeunes Européens - France en tant que rédacteur en chef du Taurillon et responsable du plaidoyer entre 2014

et 2017. En 2017, il prend la présidence des Jeunes Européens - France, participant alors à ce titre au Bureau du Mouvement Européen - France.

Hervé Moritz avait particulièrement axé son programme sur la

mise en place d'un rôle renforcé des sections. Agé de seulement 28 ans, il va faire souffler un vent nouveau sur le Mouvement européen.

### Daniel IMBERT-MAGAND



# La régulation du numérique par l'Union européenne

Les nouvelles technologies bouleversent profondément la vie des citoyens.

Le 9 mars 2021, la Commission européenne a décidé de mettre en place une « **boussole numérique** », une stratégie à travers laquelle sont exposés les objectifs de sa politique en la matière d'ici à 2030.

Bien que les traités ne prévoient pas de dispositions spécifiques concernant les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'Union européenne peut entreprendre des actions dans ce domaine au titre des politiques sectorielles et transversales comme la politique industrielle ou encore celle de la concurrence.

Le plan adopté par l'Union européenne vise à faire en sorte que la transformation numérique profite aux citoyens et aux entreprises, tout en assurant une meilleure régulation d'internet en Europe.

## ◦ Nécessité de régulation

Depuis les années 1950 caractérisant les prémices de l'ère informatique, le monde ne cesse de changer et provoque dans tous les domaines un bouleversement au point que certains parlent de révolution numérique.

Douglas Engelbart, ingénieur américain et inventeur de la souris a même qualifié celle-ci comme étant « beaucoup plus significative que l'invention de l'écriture ou même de l'imprimerie ».

Les enjeux du numérique, qu'ils soient économiques, environnementaux ou juridiques, sont tous traversés par l'importance de protection des utilisateurs. À ce titre, le règlement général sur la protection des données (RGPD) a constitué une première étape essentielle de l'Europe dans la préservation des données personnelles des citoyens européens.

Mais les « personal data » ne sont pas la seule préoccupation de l'Union européenne. En effet, face à la domination des GAFAM (Google, Apple, Facebook et Amazon et Microsoft) encore appelés « Big 5 » sur le marché numérique européen, l'Union européenne veut défendre ses intérêts. Elle souhaite notamment soumettre ces sociétés à une régulation plus encadrée afin de permettre aux entreprises du continent de prospérer tout en garantissant le respect des

libertés publiques et la lutte contre les propos illicites en ligne.

## ◦ Deux actes importants; DSA (Digital Services Act) DMA (Digital Markets Act)

L'essentiel de cet encadrement du web et de ses acteurs va s'opérer à travers deux règlements : **l'acte sur les marchés numériques (DMA) et celui relatif aux services numériques (DSA)** adoptés en octobre dernier et qui s'appliqueront respectivement le 2 mai 2023 et le 1er février 2024.

**Le premier (DMA)** cherche à mieux



encadrer les activités économiques des grandes plateformes. En 2022, la

Commission européenne a recensé en Europe plus de 10 000 plateformes en ligne, dont 90% sont des petites et moyennes entreprises. Cependant, seules les plus grandes plateformes telles que les GAFAM, dites « systémiques », captent l'essentiel de la valeur du marché numérique européen.

**Le second (DSA)** a pour objectif



de lutter contre les pratiques anticoncurrentielles des géants d'internet

et corriger les déséquilibres de leur domination sur le marché numérique européen. Ces géants risquent alors d'être sanctionnés plus rapidement s'ils profitent de leur position dominante pour enfreindre le droit européen de la concurrence. Le DSA a également pour effet d'imposer aux sociétés du numérique une plus grande responsabilité dans le retrait de contenus illicites (haineux, pédopornographiques, terroristes...) ou de produits contrefaits vendus en ligne.

L'idée est que ce qui est illégal hors ligne doit être illégal en ligne.

Ce règlement limite également l'usage de la publicité ciblée et impose des mesures de transparence sur les algorithmes des plateformes qu'elles utilisent pour recommander certains contenus publicitaires en fonction du profil des utilisateurs.

Avec cette nouvelle législation, un « **coordinateur des services numériques** », sera instauré dans chaque État membre.

Il aura notamment pour mission de coopérer au sein d'un « comité européen des services numériques » qui émettra des recommandations sur l'application de ces règlements et mènera des enquêtes dans plusieurs États lorsqu'une violation de ces derniers est suspectée. En cas de manquements graves et répétés au droit, les plateformes pourront se voir infliger des amendes pouvant aller jusqu'à 6% de leur chiffre d'affaires mondial ou encore se voir interdire leurs activités sur le marché européen.

## ◦ Une législation à la hauteur ?

Pour donner à l'Union européenne les moyens de faire respecter l'ensemble de ces règles, la Commission européenne pourrait procéder au recrutement de plus de 200 personnes.

En somme, l'Union européenne a institué une nouvelle législation forte et protectrice dont la mise en œuvre est accompagnée de moyens importants.

Selon Thierry Breton, le commissaire européen au marché intérieur à l'origine des textes, « Il y aura un avant et un après DSA et DMA » a-t-il promis.

**Pierre MANDON**

Vice-Président

Jeunes Européens

Saint-Etienne



## Concours René Cassin : les droits de l'homme en procès

Le concours européen des droits de l'Homme a été créé en 1985 à l'initiative d'étudiants strasbourgeois afin de rendre hommage à René Cassin considéré comme l'un des pères fondateurs de la déclaration universelle des droits de l'Homme. Il est aussi l'ancien président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) et prix Nobel de la paix.

Au fil du temps, le concours René Cassin a su s'imposer comme la plus importante manifestation de procès simulés en droit de la Convention européenne des droits de l'homme. Il est aujourd'hui soutenu par une association créée le 14 décembre 2021, avec le soutien et le parrainage de la fondation René Cassin, de l'université de Strasbourg et de l'ordre des avocats du barreau de Strasbourg.

Ce concours permet donc à des étudiants venus d'Europe et d'ailleurs (ex : Canada, Maroc...) de s'affronter lors de plaidoiries sur la base d'un contentieux fictif porté devant la Cour européenne des droits de l'Homme. Depuis la création du concours, les organisateurs veillent à faire travailler les étudiants sur divers sujets d'actualité comme la justice prédictive en 2019, le droit de l'environnement en 1997, ou encore récemment les propos haineux sur les réseaux sociaux en 2022.

Chaque année à Saint-Étienne, trois étudiants sont sélectionnés par un jury composé exclusivement d'anciens participants au concours.

L'aventure commence alors par la rédaction d'un mémoire sur la base du cas fictif rédigé par un Conseil scientifique national qui se compose

**Laurine Chadrin, Lucas Granger, Léa Mehada, tous trois étudiants en 3ème année, défendent les couleurs de la Faculté de Droit de Saint-Étienne dans un procès fictif sur les Droits de l'Homme**



d'universitaires, d'avocats et de juristes de la CEDH. A l'issue de cette phase écrite, 40 équipes sont sélectionnées pour la phase orale, qui se déroule à Strasbourg au sein des plus grandes institutions européennes comme le Conseil de l'Europe et la Cour européenne des Droits de l'Homme pour la finale.

Saint-Étienne participe depuis 30 ans au concours René Cassin (1993) et a su se hisser à la première place à trois reprises : en 1995, en 2012 et en 2018. La faculté se classe régulièrement parmi les meilleures équipes. Il faut dire que les participants stéphanois bénéficient d'un encadre-

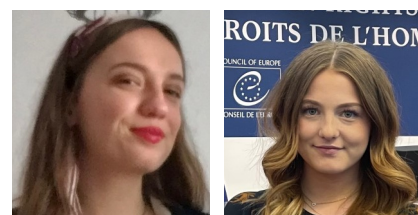
ment par des enseignants de la Faculté et par d'anciens participants au concours et ils peuvent compter sur le soutien du Doyen de la Faculté. Le concours René Cassin est donc une véritable institution au sein de la Faculté de St-Étienne, voire une tradition que les anciens participants veillent à maintenir et à faire perdurer.

Les nombreuses participations au concours ont fait naître l'association pour la diffusion universitaire des droits de l'homme (DUDH) qui offre aux participants actuels un encadrement de qualité. En particulier, les trois cassinistes ayant participé au concours l'année précédente « coachent » la nouvelle équipe ! L'association permet également la diffusion universitaire des Droits de l'Homme avec notamment la publication sur les réseaux sociaux d'articles de vulgarisation du droit de la Convention, et la participation des cassinistes à des événements juridiques comme récemment avec le colloque organisé par la Fondation René Cassin sur « L'état de l'État de droit »

**Lou MIRALLES**

(Présidente de l'association DUDH)  
**Coralie PREVOST**

(Présidente d'honneur)



### Les mots des candidats...

« Le concours René Cassin représente, à mon sens, la meilleure façon de conclure trois années de licence de droit. Il n'y a pas de meilleure façon de préparer l'entrée en Master que le développement de compétences de recherche et de rédaction d'un mémoire ! » (Lucas Granger)

« Ce concours est pour moi une opportunité unique de travailler rigueur, connaissances et pratique juridique dans la spécialité passionnante du droit européen des Droits de l'Homme. Le travail en équipe apporte une nouvelle dimension du droit qui nous rapproche et nous entraîne ensemble vers un but commun. » (Laurine Chadrin)

« [Le concours] c'est avant tout une belle aventure humaine, entre travail d'équipe en trio, rencontres et coaching de la part des cassinistes des précédentes éditions. Nous sommes fiers de perpétuer la tradition stéphanoise pour cette 38ème édition et de bénéficier d'une transmission précieuse » (Léa Mehada)

## Mouvement Européen

Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949. Trans partisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste. Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

En adhérant au MEF, je rejoins celles et ceux qui veulent promouvoir une Europe de paix et de prospérité pour tous :

Pour adhérer ou faire un don :  
loire@mouvement-europeen.eu

Le Mouvement Européen France étant reconnu d'intérêt général, les adhésions et dons donnent lieu à l'établissement d'un reçu fiscal de 66% de leur montant).



Mouvement Européen Loire

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran  
Comité éditorial : Colette Modion, Jean-Paul Villié, Pierre Mandon & Daniel Imbert-Magand

Adhérez au  
Mouvement européen :

<https://mouvement-europeen.eu/>

L'Europe près de chez vous

## L'Europe soutient la rénovation énergétique dans nos territoires.

La rénovation du bâtiment de la gendarmerie de Boën sur Lignon, et la construction de logements pour les gendarmes vont bénéficier du soutien de l'Union Européenne à travers l'appel à projet « Horizon Europe ».

Ce programme, 2021-2027, qui prend la suite de « Horizon 2000 » (2014-2020), s'attache à soutenir des projets collaboratifs - « un consortium doit réunir au moins trois entités issues de trois pays différents », des projets de recherche et d'innovation en Europe, autour de trois priorités : l'excellence scientifique, la primauté industrielle et les défis sociétaux.

La société Tecnalía, considérée comme le plus grand centre de recherche appliquée et de développement technologique d'Espagne, est coordinateur européen d'un groupement de candidats et propose de créer un modèle de rénovation énergétique des bâtiments duplicable. Elle a inscrit quatre sites dans cet appel à projet : un immeuble résidentiel au Danemark, une école en Espagne, une maison individuelle en Roumanie et la gendarmerie de Boën-sur-Lignon.

Il s'agit d'utiliser des techniques innovantes permettant d'atteindre la neutralité carbone.

Onze millions d'euros sur les 53 millions destinés à la rénovation énergétique viennent en soutien à ces quatre dossiers. Pour ce faire, le chantier doit être terminé d'ici quatre ans, soit en septembre 2026. Il représente pour la gendarmerie une dépense de 2,4 millions d'euros.

<https://www.tecnalia.com/fr/agenda/horizon-europe-opportunités-dans-le-secteur-de-la-construction>

**Le saviez-vous ?** Ça y est, l'euro a 21 ans ! Introduit officiellement dans le circuit monétaire dès le 1er janvier 1999, l'euro devient la véritable monnaie des Français le 1er janvier 2002.

Toutes les pièces ont une face commune, utilisée quel que soit le pays de la zone euro dans lequel elles ont été fabriquées, qui représente une carte de l'Europe. Sur l'autre face, chaque État a son propre motif.

## Idée lecture :

La Moldavie actuelle a une histoire particulièrement marquée par la Russie, et par la quête d'une identité propre.

Cette quête s'exprime en littérature avec des auteurs écrivant en roumain ou en russe, interrogeant l'image que le pays se fait de lui-même et de la place qu'il occupe dans le monde.

Nous nous sommes plus spécialement intéressés à deux d'entre eux, qui sont traduits dans plusieurs langues et connus hors frontières moldaves pour leurs prises de position.

**Tatiana Tibuleac**, journaliste spécialisée dans l'audio-visuel et auteure moldave contemporaine la plus traduite, évoque même une culture hybride due à une cohabitation tendue entre russophones et roumanophobes.

Elle vit à présent à Paris et a la double nationalité roumaine et moldave.

Dans « Le Jardin de verre » paru aux Editions Syrtes, et qui a reçu le Prix de l'Union Européenne de Littérature en 2019, à travers l'histoire d'une enfant moldave, orpheline, adoptée par des russes, elle met en avant les thèmes de l'identité, mais aussi de l'immigration et du déracinement.

Lire aussi : - L'été où ma mère a eu les yeux verts . Editions Syrtes, 2018.

**Vladimir Lortchenkov**, écrivain, journaliste, nouvelliste de langue russe, est l'initiateur de « la théorie de l'avènement des nouvelles littératures post-soviétiques en langue russe » dont la nouvelle littérature moldave en russe. Ses nombreux écrits lui valent plusieurs prix pour les écrivains russophones, et de figurer dans la première sé-

lection du Médicis Etranger en 2014. Consécutivement à la parution, en 2006, de « Des mille et une façons de quitter la Moldavie » un certain nombre de tracasseries l'amènent à effectivement quitter le pays. Il vit actuellement au Canada avec sa famille.

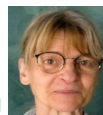
Lire aussi - Camp de gitans. Editions Mirobole, 2015.

### Et pour mieux connaître la Moldavie :

- Moldavie, repères et perspectives. Catherine Durandin. Editions L'Harmattan, 2017

- La nation impossible ? . Angela Demian. Editions L'Harmattan, 2016.

-La Moldavie à la croisée des mondes. Josette Durrieu et Florent Parnentier. Editions Non Lieu, 2019.



Colette MODION